



Validation des acquis de la formation en

Kinésiologie TransPersonnelle

Le Comité de Validation réuni le 25 juin 2022 au siège de l'Institut
« Connais-Sens », 20 bis rue des Trois Noyers 17100 Les Gonds, atteste que*

Bérangère CHARTRE

*A satisfait aux exigences définies par l'Institut et peut utiliser l'appellation de
Praticienne en Kinésiologie TransPersonnelle*

Pour le Comité de Validation :

**Le Comité était constitué ce jour de : Françoise KERNILIS, Maryze MITAUX - enseignants de la méthode VIE*